**POINT DE PRESSE DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET MEDIAS PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT**

(mercredi 08 août 2018)

**Mesdames et Messieurs de la presse,**

Je devine l'embarras qui aura été le vôtre dans le décryptage de l'actualité politique de ces dernières semaines, tellement elle aura été riche en événements.

En effet, entre :

* les spéculations et les folles rumeurs qui ont précédé et suivi le dernier message à la Nation du Chef de l'Etat ;
* les fake news sur les réseaux sociaux, notamment le communiqué attribué au Ministre des Finances sur la prétendue incapacité du Gouvernement à prendre en charge les opérations électorales ;
* les récits fantasmagoriques sur l'objet de la visite d'Etat effectuée par Monsieur le Président de la République chez Son Homologue de l'Angola ;
* le bluff et les feuilletons de certains acteurs politiques en mal d’imagination et de visibilité avec leurs acolytes depuis un pays voisin et relayés par quelques médias ;
* la mise en cause gratuite et injustifiée des autorités congolaises dans les déboires d'un de vos confrères en territoire zambien ;
* la démentielle course à la montre des « ouvriers critique-tout » de la dernière heure désormais candidats potentiels ou déclarés aux prochaines élections auxquelles ils n'ont pourtant jamais cru.

Bref, il n'y avait plus, pour ainsi dire, qu'à se baisser pour ramasser de quoi se mettre sous la dent dans ce foisonnement d'événements dont l'analyse froide et objective a souvent fait défaut.

Je voudrais, au nom du Gouvernement, fixer définitivement l'opinion de manière rationnelle sur ces points.

Mais avant tout, puisque votre profession a été durement éprouvée par la disparition récente de quelques-unes de ses figures marquantes notamment Mesdames Olga Ngyana de Congo Web et Brigitte Mopane de la RTNC, je vous invite à vous lever pour garder quelques moments de recueillement en leur mémoire.

(Je vous remercie).

Mesdames et Messieurs de la presse,

Le message à la Nation devant le Congrès est un exercice constitutionnel rituel auquel est astreint le Président de la République pour dresser l'état des lieux à travers un tour d'horizon de la situation générale du pays et en dessiner des perspectives d'avenir.

Il vous souviendra qu'une fois ce message annoncé, d'aucuns, en interne comme à l'extérieur du pays, se sont lancés dans des spéculations divinatoires et des rumeurs insistantes allant pratiquement jusqu'à nous écrire à l'avance le « discours-testament » du Président qui devait s’articuler, à les lire ou à les entendre, autour de Son avenir et Son devenir personnels. La suite vous est connue. Joseph Kabila a gardé le cap du prescrit constitutionnel en se limitant à un inventaire de la situation du Congo depuis sa prise de fonctions jusqu'à ce jour.

Peu avant ce discours, le Chef de l’Etat avait procédé à la restructuration de nos forces armées et de notre appareil judiciaire dans le strict respect de la légalité. Là aussi : que des commentaires entendus ci et là notamment dans certains médias globaux, qui semblent avoir fini par croire qu'ils partagent les compétences régaliennes des institutions congolaises au point de vilipender les choix annoncés en la circonstance ou de spéculer sur le bien-fondé des nominations intervenues dans ces deux secteurs vitaux de la Nation.

S’agissant du dernier séjour en Angola du Président, jeudi et vendredi, je m’étonne de ce que, malgré les termes on ne peut plus clairs du communiqué final et des déclarations des deux Chefs d’Etat devant la presse, certains se soient laissés aller à prétendre que cette invitation était en réalité une convocation du Président devant je ne sais quel tribunal supra national pour y recevoir admonestations et injonctions comminatoires sur la conduite des affaires de la RDC. Plus ridicule, d'autres ont carrément annoncé sur les réseaux sociaux la séquestration de notre délégation en attendant « *des ordres* » de certaines puissances occidentales !

Pourtant, sans aucune ambiguïté et avant d’aborder les questions sécuritaires, de défense, de coopération économique bilatérale et de développement, le président angolais avait tenu à réaffirmer le principe de non interférence dans les affaires intérieures de la RDC se limitant à féliciter Son homologue congolais pour le brio avec lequel il conduisait le processus politique dans son pays et à souligner les grands progrès ainsi que les avancées spectaculaires dudit processus.

Mesdames, Messieurs,

Un hasard du calendrier a fait qu’au moment où nous nous trouvions avec le Président à Luanda, le Congrès américain adoptait un projet de loi durcissant les sanctions à infliger à quiconque serait impliqué dans des interférences extérieures dans le processus électoral des USA, en réaction à des allégations d'interférences de la Russie dans les dernières élections américaines. Cette information mérite d’être méditée par les Congolais. La question est de savoir si la souveraineté en matière des élections que nous revendiquons ne serait bon que pour certains et pas un principe universel à tous les États. Le Gouvernement et toutes les forces qui le composent restent convaincus que nous, Africains et Congolais, devrions écrire notre histoire nous-mêmes, chez nous et ne plus accepter les interférences des autres qui se prennent pour les maîtres du monde tout en refusant les ingérences extérieures dans leurs affaires intérieures et particulièrement dans leurs processus électoraux.

Un quotidien paraissant à Kinshasa a écrit il y a quelques jours que la nomination récente d’un nouvel ambassadeur américain en RDC serait, (je cite) « *un avertissement pour le pouvoir de Kinshasa qui doit lire les signes de temps ».* Nous nous interrogeons sérieusement sur ce que cela veut dire et nous nous insurgeons contre cette tendance à en rajouter à la psychose inutile, dévalorisante et contre-productive dans laquelle vivent les Congolais depuis 1960. La RDC dispose d’excellents professionnels de médias. J’en vois quelques-uns ici. Peut-être devraient-ils penser un jour à éditer un manuel à l'usage de leurs pairs ou à procéder au recyclage de ceux qui paraissent ignorer même les procédures élémentaires de nomination d'un Ambassadeur pour représenter son pays auprès d’un Etat tiers.

Mesdames et Messieurs,

Les semaines qui viennent de s'achever auront aussi été marquées par une accélération du processus électoral. Longtemps décriée, la CENI a vu débouler des milliers de candidats aux élections générales programmées pour le 23 décembre prochain, des élections auxquelles ses détracteurs n'ont jamais donné la moindre chance de se tenir mettant systématiquement en cause la bonne foi du Chef de l'Etat et du Gouvernement dans leur volonté de la soutenir dans cet exercice démocratique qui est pourtant devenu bel et bien inéluctable. Apparemment le vent a tourné puisque les sceptiques d’hier sont devenus des convertis zélés prêts à affronter les urnes. Tant mieux pour notre démocratie que d'aucuns continuent néanmoins de regarder avec une condescendance méprisante lorsqu’ils ne se lancent pas dans des tentatives désespérées d’en compromettre la bonne fin. C’est le cas de ce faux compte Twitter créé délibérément pour faire circuler un faux poster du Ministre des Finances pour faire croire que le Trésor n’était pas en mesure de couvrir les charges de l’organisation des élections et qui a été sèchement démenti par le Ministre Yav.

Sur un autre registre, on a assisté au retour à Kinshasa dans le calme du Sénateur Jean-Pierre Bemba récemment acquitté par la CPI où il était envoyé, faut-il le rappeler, suite à des plaintes de sujets non Congolais et avec le concours des autorités d'un pays européen et non des autorités de la RDC que quelques exaltés essayent de rendre responsables des déboires vécues par ce compatriote il y a 11 ans.

Eclipsé sans doute par ce retour de M. Bemba, un autre acteur politique s'est mis en tête de se lancer à corps perdu dans une fuite en avant pour transformer son engagement non tenu de se présenter à la Justice congolaise de laquelle il avait obtenu une autorisation d’aller se faire soigner à l’étranger en un pathétique show médiatique autour du dépôt d'une candidature hypothétique à l’élection présidentielle, une candidature pour laquelle des groupes d’influence étrangers mais aussi nationaux (CENCO et ses démembrements) se font des avocats zélés au mépris de la Constitution tout en s’appuyant sur l’Accord du 31 décembre 2016 qui fait du respect de la Constitution le socle de toute sa mise en œuvre. Pour donner un semblant de consistance à ce jeu, lui et ses amis ont dans un premier temps inventé une fausse demande d’autorisation d’atterrissage jamais envoyée à l’Autorité de l’Aviation Civile avant de prétendre faussement avoir été empêché d’entrer en RDC en fabriquant des faux communiqués attribués sans précision ni source claire tantôt à « des autorités zambiennes », tantôt à « des autorités congolaises » non autrement identifiées pour des raisons évidentes. Une vraie farce. La vérité est simple, ce monsieur ne s'est jamais présenté du côté congolais de la frontière à Kasumbalesa ni vendredi, ni samedi derniers. Il s'est limité à se pavaner en territoire zambien sans traverser ou même approcher de la ligne de démarcation frontalière pour se présenter à une quelconque autorité congolaise. Par ailleurs, aussi bien la PNC, la DGM que la DGDA confirment que notre frontière avec la Zambie n’a jamais été fermée vendredi et samedi. Bien au contraire, vendredi elle était ouverte jusqu’à 19h00’, 30 minutes après l’heure normale de fermeture et samedi plus de trois heures au-delà des heures normales de fermeture. Tout le reste relève de simples ragots et de rumeurs.

C'est dans cet imbroglio qu'un de vos confrères, sans doute abusé par ces contre-vérités et soucieux d’en avoir le cœur net, était allé à sa rencontre en compagnie de quelques autres compatriotes sans s’être conformé au préalable à la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers dans un autre pays. Naturellement, ils ont été interpellés par les autorités zambiennes et remis dans le cadre des relations de bon voisinage et de coopération aux autorités congolaises qui, estimant que l’incident était de peu de gravité, les ont relaxés après audition sur PV à Lubumbashi. Curieusement, leur interpellation en Zambie et leur identification par nos services de Police dont c’est un devoir élémentaire à Lubumbashi ont valu une volée de bois verts au Gouvernement congolais par des activistes politiques qui se sont époumonés à mettre les conséquences de l’imprudence de ce groupe en Zambie sur le compte des services relevant du Gouvernement congolais accusés à tort de les avoir prétendument « enlevés ». Une attitude et des propos qui n’honorent et ne profitent ni à la consolidation de l'exercice de la démocratie ni à la crédibilité des lanceurs d’alertes dont tout Etat de droit a un réel besoin.

Je vous remercie.

**Lambert MENDE OMALANGA**

Ministre de la Communication et Médias

Porte-parole du Gouvernement